cathédrales de Florence ou de Cologne ?» — Ces quelques lignes suffisent pour donner une juste idée de l'estime et de l'admiration que le public, en général, montre pour les Oblats et pour leurs œuvres. Ce monsieur finit en disant que les bonnes religieuses de ce pays font beaucoup de bien avec leurs écoles et rendent à la religion un service inappréciable.

RAPPORT SUR LE VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

RAPPORT DU R. P. LACOMBE.

Depuis le Chapitre général de 1873, les Oblats de Saint-Boniface ont eu la consolation de recevoir un visiteur envoyé par le très révérend Père général Le R. P. Soullier a fait sa visite pendant les mois de juin et de juillet de l'année 1876. Cette visite a procuré une grande joie à ceux de nos Pères et Frères qui l'ont reçue. Tous désirent exprimer leur vive reconnaissance, tant au très révérend Père général qu'au révérend Père visiteur lui-même, qui s'est acquitté de sa délicate mission à la satisfaction de tous.

Depuis six ans, le vicariat de Saint-Boniface, de la rivière Rouge, a subi des changements considérables : deux établissements importants ont été fondés. Ce sont la maison de Sainte-Marie dans la cité de Winnipeg et la résidence de Saint-Alexandre à l'embouchure de la rivière Winnipeg. D'un autre côté, les résidences de Pembina et de Saint-Joseph, dans le territoire de Dakota, ont été supprimées et par là même le vicariat a été réduit aux limites territoriales de l'archidiocèse de Saint-Boniface. Ce dernier changement a

été décidé par le R. P. SOULLIER lors de sa visite. Les résidences supprimées étaient dans des conditions difficiles que l'on ne pouvait espérer d'améliorer notablement; aussi leur suppression a été un soulagement véritable pour l'administration du diocèse. Ce sentiment de satisfaction a pourtant eu sa compensation par le regret qu'a causé le départ des RR. PP. LEFLOCH et SIMONET, qui ont été rappelés de ces résidences dans la province du Canada.

Un autre changement important aussi est celui qui a eu lieu au collège de Saint-Boniface. L'Archevêque avait toujours espéré que cet établissement passerait entièrement sous la direction de la Congrégation, mais il a été impossible de fournir le personnel nécessaire. Mgr TACHÉ fut donc forcé de confier l'établissement à des membres du clergé séculier et le R. P. LAVOIE, qui en avait la direction depuis plusieurs années, reçut son obédience pour la maison de Sainte-Marie.

Les établissements actuels de la Congrégation, dans le vicariat de Saint-Boniface, comprennent les maisons de Saint-Boniface et de Sainte-Marie, ainsi que les résidences de Saint-Alexandre, Saint-Charles, Saint-Laurent et Saint-Florent.

Il y a donc dans le vicariat vingt membres de notre famille religieuse, dont quinze Pères, deux Frères scolastiques et trois Frères convers.

Les œuvres confiées aux Oblats du vicariat de Saint-Boniface comprennent le soin de quelques paroisses et des missions sauvages, les retraites, la direction spirituelle des couvents, des hôpitaux et des prisons.

Les ressources viennent de l'allocation diocésaine, de celle des populations au milieu desquelles nos Pères exercent leur zèle et des offrandes qu'ils reçoivent.

L'évêché de Saint-Boniface a été de tout temps le pied-

à-terre des Oblats envoyés à la rivière Rouge. Depuis la mort de Mgr PROVENCHER, c'est un Oblat qui le dirige. Depuis 1871, le Saint-Siége a fait de Saint-Boniface le centre d'une province ecclésiastique dont le clergé appartient à la Congrégation. L'évêché n'est pas sa propriété ; cependant il est facile de se convaincre que la Congrégation y est chez elle. C'est de là que sont partis ou par là que sont passés tous les Missionnaires qui ont fondé et qui évangélisent les deux vicariats de Saint-Albert et de la rivière Mackensie. A l'archevêché de Saint-Boniface on est heureux de recevoir les Pères et Frères qui vont dans les missions du Nord-Ouest ou qui en viennent, de les aider et de les soigner dans leurs maladies. Saint-Boniface est l'hôtellerie et l'infirmerie des membres de la famille, et nous savons par expérience que dans la maison épiscopale les Oblats de passage ne se trouvent pas chez des étrangers.

L'archevêché est la résidence du vicaire de nos missions. Le R. P. TISSOT est le supérieur local. Les RR. PP. MAISONNEUVE et GLADU et les FF. FERRON et GLENAT sont de maison dans cet établissement. Le P. TISSOT est chargé du couvent des religieuses et exerce aussi le ministère dans la paroisse de Saint-Boniface. Le R. P. MAISONNEUVE est le procureur de nos missions de Saint-Albert et de la rivière Mackensie. Ceux qui connaissent l'importance de cet emploi, les services immenses rendus à ces vicariats savent quel vide difficile à remplir causerait la suppression de cet office et même combien il serait difficile de remplacer le R. P. MAISONNEUVE. La résidence du procureur à l'évêché lui offre pour l'accomplissement de sa charge des facilités qu'il ne trouverait pas ailleurs.

Le R. P. GLADU est chargé de la desserte de l'hôpital de Saint-Boniface, de donner des retraites et de prêcher en anglais à Sainte-Marie. Le F. FERRON, tout en se

préparant aux saints ordres, fait une classe et le catéchisme au collège. Le F. GLÉNAT, fatigué d'un rude travail, se repose tout en catéchisant les enfants pauvres dans différentes parties de la paroisse et en rendant les autres services que sa santé lui permet de rendre.

Résidence de Saint-Alexandre.

Le fort Alexandre est visité depuis bien longtemps par des Missionnaires qui pourtant n'y ont jamais résidé d'une manière permanente. En 1876, lors de la visite du R. P. SOULLIER, il fut décidé qu'on donnerait à cette mission un caractère plus stable et le R. P. ALLARD reçut son obédience pour passer de Saint-Charles à Saint-Alexandre. Au mois de décembre 1877, le P. MARCOUX fut adjoint comme compagnon au R. P. ALLARD. Ces deux Missionnaires ont un bien vaste champ pour l'exercice de leur zèle, puisqu'ils donnent leurs soins aux sauvages qui habitent les bords de la rivière Winnipeg, du lac des Bois, de la rivière la Pluie, du lac Seul et de la petite rivière aux Anglais. Saint-Alexandre est en dehors de la province de Manitoba et dans le district de Kervatin. Cet établissement encore à son début appartient à la Congrégation, qui y possède une terre de la contenance de 24 hectares, une petite habitation pour les Pères, une bonne maison d'école et autres dépendances. On travaille actuellement à la construction de la chapelle. Cette mission est visitée presque exclusivement par des sauvages et on y parle la langue sauteuse.

Maison de Sainte-Marie.

La maison de Sainte-Marie a déjà une grande importance et est appelée, dans un avenir prochain, à en acquérir une plus grande encore par le développement rapide

que prend tous les jours la capitale de la province de Manitoba. Cette maison a été fondée en 1874. Le R. P. LACOMBE en est le supérieur; les autres membres de la communauté sont les RR. PP. BAUDIN et LAVOIE, les FF. MADORE et DOYLE. Les Pères de Sainte-Marie ont la desserte de tous les catholiques de la ville de Winnipeg, la direction du couvent des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, la visite de l'hôpital et de la prison de la ville. Ils sont en outre chargés des familles catholiques de la ville naissante de Silkirk à 30 kilomètres de Winnipeg. Ils sont aussi chapelains, et comme tels payés par le gouvernement, du pénitencier de la province, qui se trouve à 20 kilomètres de Winnipeg. Leur ministère s'exerce presque exclusivement en anglais.

L'établissement appartient à la Congrégation. Malheureusement, par la négligence de l'agent de la compagnie de la Baie d'Hudson et malgré les assurances données, nous n'avons pas encore obtenu des titres réguliers pour le beau terrain sur lequel se trouve la mission. Les Pères sont convenablement logés; ils ont de plus une belle maison d'école, de bonnes dépendances et un beau jardin. On prépare la construction d'une église.

Résidence de Saint-Charles.

La résidence de Saint-Charles est comme la maison de campagne des Pères de Sainte-Marie. Winnipeg en est éloigné de 13 kilomètres. Habituellement le R. P. DANDURAND y est seul et s'y s'occupe du soin de la paroisse qui compte à peu près quatre cents âmes. L'établissement, qui est situé au milieu d'une plaine uniforme sur les bords de la rivière Assiniboine, appartient à la Congrégation, ainsi que le vaste terrain sur lequel sont construites l'église, la maison des Pères, leurs dépendances.

Il y a un magnifique jardin et la culture des champs devra bientôt donner de quoi subvenir amplement aux dépenses. Pour le moment, les ressources locales de cette résidence ne suffisent point à son entretien. La maison de Sainte Marie fournit la différence et même les fonds qu'elle reçoit de l'archevêché.

Résidence de Saint-Laurent.

La deuxième résidence qui relève de la maison Sainte-Marie est celle de Saint-Laurent sur les bords du lac Manitoba à 30 kilomètres de la ville de Winnipeg. Saint-Laurent est vraiment une belle mission, le site est fort joli, toutes les bâtisses sont bien convenables, les jardins spacieux et l'ensemble est fort agréable. Le R. P. Camper est Supérieur de cette résidence, le P. Mac-Carthy et le F. Mulvihill sont ses compagnons. Les Missionnaires donnent leurs soins non seulement à la population qui environne leur établissement, mais encore aux sauvages disséminés sur les bords des immenses lacs Manitoba et Winnipegonsis. Ce qui nécessite de longs et pénibles voyages. Le ministère s'exerce en français et en sauteux. Il serait très urgent, pour grouper les sauvages, d'y établir un poste fixe, surtout à cause du prosélytisme protestant qui fait de grands efforts. Le service de l'école de Saint-Laurent est aussi une des œuvres dont les Missionnaires s'acquittent avec autant de succès que de zèle. Les ressources locales de l'établissement sont procurées en partie par une allocation annuelle.

Résidence de Saint-Florent.

La résidence de Saint-Florent est le plus éloigné de tous nos établissements et se trouve à environ 400 kilo-

mètres de Saint-Boniface ; elle est assise dans la vallée de la rivière Qu'appelle, entre de jolis lacs et dans un site tout à fait agréable. L'éloignement du bois de construction a été un grand obstacle au développement matériel de cet établissement. Aussi les constructions y sont assez misérables même pour ce pays.

Le R. P. Decorby est depuis quelques années directeur de cette résidence. Jusqu'au mois de septembre dernier, il n'avait pour compagnon que le P. Hugonard ; depuis, le P. Saint Germain a été associé à leurs travaux. Au lieu de trois Pères il en faudrait six pour exercer le ministère dans cette partie du pays. C'est à tel point, que jusqu'à présent l'œuvre des missions sauvages a été forcément négligée. Au lac Qu'appelle, quoique l'établissement ait été fondé surtout pour les différentes nations infidèles qui habitent ce poste et pour les immenses plaines au milieu desquelles vivent des Sauteux, des Cris, des Assiniboines et des Sioux en très grand nombre dépourvus de tout enseignement religieux, les Pères ont été occupés au ministère parmi les chrétiens. Le lac Qu'appelle, en effet, est aussi un centre autour duquel environ quatre cents familles métisses catholiques se livrent à la chasse et aux différents trafics qui en sont le résultat. Ce sont ces familles catholiques qui, jusqu'au mois d'octobre, ont absorbé tout le temps des deux Missionnaires de Saint-Florent. Le travail a été nécessairement très considérable, car il n'y a pas plus de quarante familles qui demeurent habituellement près de la mission. Il faut aller au secours des autres disséminées à de grandes distances : ce qui nécessite des voyages longs et pénibles, en sorte qu'il ne reste plus de temps à donner aux pauvres sauvages dont un certain nombre sont devenus la proie des ministres de l'erreur. Depuis l'arrivée du P. Saint Germain, le P. Decorby s'est occupé exclusivement des sauvages ;

mais comme l'œuvre ne fait que commencer, il est difficile de prévoir le résultat.

Nos Pères et Frères du vicariat de Saint-Boniface, sans avoir le confortable des vieux pays, ont vu leur situation matérielle s'améliorer. Cependant les courses qu'ils font parmi les sauvages conservent encore un caractère exceptionnellement pénible. C'est à tel point que ceux d'entre nous qui passent cinquante ans et qui ont été Missionnaires dans le pays depuis leur jeunesse sont des hommes usés, et il arrive même que des jeunes Missionnaires sont incapables d'entreprendre ce genre de mission. Quoique certaines santés soient bien éprouvées, pour le moment il n'y a personne de malade sérieusement. Aucun Oblat n'est encore mort dans les limites actuelles de l'archidiocèse de Saint-Boniface. Nous n'avons pas non plus à y déplorer de défection, à l'exception de celle d'un Frère convers qui nous a laissés il y a bien des années. Les Pères sont bien vus et respectés partout, quoique l'immigration qui nous arrive depuis quelques années amène des hommes hostiles à la sainte Eglise. Nos relations avec tous sont faciles, et dans maintes occasions on ne peut qu'admirer les procédés bienveillants dont nos Missionnaires sont l'objet.

Nos établissements ne sont point somptueux, mais trois des cinq sont certainement bien convenables pour le pays. Le vicariat n'a point de dettes.



RAPPORT SUR LE VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

RAPPORT DU R. P. LEDUC.

Pendant les six années qui viennent de s'écouler, de grands changements se sont opérés, au double point de vue politique et religieux, dans le vicariat de Saint-Albert.